

LE DESTIN DE LA FEMME PEULE DANS *LES IMPATIENTES* DE DJAÏLI AMADOU AMAL

Hervais ATOUTOU

Université de Ngaoundéré (Cameroun)

atoutouhervais@yahoo.fr

Résumé

Cette réflexion centrée sur la condition de la femme dans Les impatientes de Djaili Amadou Amal se propose d'examiner le cheminement du personnage femme dans le récit afin de cerner son destin. L'approche méthodologique mobilisée est la sémiotique narrative, dans le sens de Paul Larivaille. L'analyse tourne autour de trois personnages principaux qui connaissent le même cheminement qui va d'une situation euphorique, faite de rêves et d'espoir, à une situation dysphorique marquée par le désespoir et le malheur. Ce cheminement malheureux traduit le calvaire et la tragédie- mariage précoce et forcé, répudiation, folie et polygamie- qui émaillent la vie de la femme peule dans cet univers social sabéïen africain fortement marqué par l'injustice et la phallocratie.

Mots clés : *Mariage, folie, répudiation, Pulaaku, Charia.*

Abstract

This reflection focused on the problem of the condition of women in Les impatientes by Djaili Amadou Amal proposes to examine the progress of the female character in the narrative in order to identify her fate. The methodological approach used is narrative semiotics, in the sense of Paul Larivaille. The analysis revolves around three main characters that experience the same path from a euphoric situation made of dreams and hope to a dysphoric situation marked by despair and misfortune. This reveals and betrays the ordeal and all the misfortunes - early and forced marriage, repudiation, madness and polygamy - that punctuate the life of the Fulani woman in an iniquitous and phallocratic African social universe.

Keywords: *Marriage, madness, repudiation, Pulaaku, Sbaria.*

Introduction

La marginalisation de la femme dans la société postcoloniale constitue l'une des thématiques fondamentales de la littérature féminine francophone d'Afrique. En effet, l'accès des pays africains à l'indépendance, dans la deuxième moitié du XXe siècle, et leur adhésion aux traités et conventions internationaux relatifs à la promotion et à la

défense des droits de la femme n'ont véritablement pas amélioré la condition de cette dernière au cours de la période qui a suivi les indépendances. Que ce soit les personnages femmes de la société d'Eku (Ié, Inoni, Idun...) dans *l'Intérieur de la nuit* de Léonora Miano, ou de ceux de des localités d'Ongola, d'Abang et d'Ayos (Dang, Messina, Hadja, Tobbo) dans *Vie de femmes* de Delphine Zanga Tsogo, ou encore la femme peule dans l'univers romanesque sahélienne de Djâili Amadou Amal, le constat est implacable : la condition de la femme noire suscite un malaise et interpelle la conscience universelle. C'est en souscrivant par ailleurs à ce constat désolant que Trésor Simon Yoassi affirme sans ambages : « Les postindépendances dans leur ensemble n'ont pas foncièrement modifié la condition des populations anciennement dominées. Elles semblent au contraire avoir continué la politique d'exclusion et de violence d'antan ce de façon plus cynique » (Yoassi, 2014 : 114).

Pour lever un pan de voile sur la problématique liée à la condition de la femme dans le roman postcoloniale francophone d'Afrique, il nous paraît idoine de porter notre réflexion sur le destin de la femme peule dans *Les impatientes* de Djâili Amadou Amal. Car dans son texte, l'auteure batit son intrigue autour de trois personnages femmes – Ramla, Hindou et Saphira- qui connaissent un itinéraire des plus pathétique dans une société peule fortement phallocratique où la Charia (code religieux) et le Pulaaku (code de conduite peule) fondent et légitiment la domination de l'homme et la marginalisation de la femme.

Il sera alors question, au cours de cette étude, de répondre à la question de savoir comment l'auteure camerounaise, récente lauréate du Prix Goncourt des lycéens, décrit le destin de la femme du Sahel dans son univers romanesque. En d'autres termes, comment se structure le destin de la femme peule dans *Les impatientes* de Djâili Amadou Amal ? Pour répondre à cette question centrale, nous ferons référence à la sémiotique narrative, dans le sens de Paul Larivaille. En effet, ce théoricien du schéma quinaire suppose que l'intrigue romanesque est structurée en cinq parties. Ces étapes partent de la situation initiale des forces actantielles anthropomorphes, à la situation finale en passant par un bouleversement, une action pour y remédier et une sanction finale. Ce parcours schématique des personnages permet d'appréhender la destinée des personnages et par conséquent le projet idéologique de l'auteure. Ainsi,

notre travail s'articulera en trois parties phares correspondant aux différents itinéraires des trois héroïnes du texte.

Du rêve brisé à la répudiation : le désenchantement de Ramla

Les impatientes est un roman subdivisé en trois grandes parties constituant trois récits spécifiques à la même thématique : la condition de la femme. La première partie, intitulée Ramla, retrace l'itinéraire du personnage éponyme. La narratrice autodiégétique, sur un ton lyrique et pathétique, peint son drame au sein de sa communauté, dans la ville de Maroua au Nord Cameroun. L'intrigue portée par le récit n'est pas linéaire. En effet, la narratrice va d'une prolepse dans un premier temps, pour ensuite structurer son parcours. Toutefois, l'intrigue se subdivise en cinq étapes principales, conformes au schéma classique tel que théorisé par Paul Larivaille, sémioticien de la narratologie. Ainsi, l'analyse de ce parcours permettra, dans le cadre de ce travail, de saisir le sens et la logique de ce récit et pouvoir mettre en exergue le destin du personnage central, Ramla.

I-1 Le parcours du personnage

L'itinéraire de Ramla, l'héroïne, est structuré en cinq phases successives dont l'analyse permettra de dégager le sens du récit.

Au début, ou étape initiale, Ramla a dix-sept ans et mène une vie paisible en nourrissant le rêve de devenir pharmacienne de profession au bout de ses études académiques et professionnelles. Elle est alors élève en classe de terminale et se prépare à composer pour l'examen du baccalauréat dans une école de la ville de Maroua. En outre, au plan sentimental, elle est fiancée à Aminou, un jeune homme de la même ville par ailleurs étudiant en communication dans une université tunisienne. De ces données, la situation de Ramla est de nature euphorique et son aptitude à l'école ainsi que sa détermination la prédestinent à réaliser son rêve. Elle résume, sur ces propos, cette chance qu'elle a dans cette communauté où les filles ne vont pas loin dans leurs études : « Moi j'ai dix-sept ans et je suis en terminale scientifique d'enseignement général. Pour l'instant, je suis la plus instruite de mes sœurs » (Djaïli, 2019 : 19). Et plus loin, elle ajoute, relativement à sa vie sentimentale faite de rêve et révélatrice de sa situation euphorique :

Il s'appelait Aminou. C'était le meilleur ami de mon frère Amadou. Il venait souvent à la maison. Et nous avons sympathisé [...] Il étudiait la communication en Tunisie et espérait devenir ingénieur. Quand son père avait demandé ma main, mon père n'avait trouvé aucune raison de dire non. Ma mère était aux anges, je n'avais opposé aucune résistance. Enfin ! Et pour moi, c'était un doux rêve. Bientôt, lui et moi, nous allons nous marier [...] Nous serions heureux. Loin de tout. Loin d'ici (Djaili, 2019 : 21).

Malheureusement pour Ramla, un bouleversement survient dans le cours de sa vie. Cet événement contribue à contrecarrer et à anéantir ses beaux rêves de jeune fille ambitieuse dans une communauté phallocratique et inique. Il s'agit bien évidemment de la demande en mariage formulée à son endroit par un riche partenaire d'affaire de son oncle Oumarou Hayatou et de l'accord qui s'en suivit. En effet, Alhadji Issa, un puissant homme d'affaire de la ville de Maroua qui l'avait aperçue lors du défilé de la fête de la jeunesse, au hasard, décide de faire d'elle sa deuxième épouse. Pour ce faire, il va alors formuler sa demande de mariage à un des oncles de la jeune fille qui se trouve être son partenaire d'affaire. Et pour la bonne marche de leurs activités- lui et ses autres frères, commerçants comme lui-, il lui accorde la main de sa nièce sans trouver à redire et remercie le ciel pour cette aubaine. La narratrice exprime par ailleurs cette déception et ce bouleversement sans ambiguïté et avec regret :

Mes rêves n'ont pas duré longtemps. Quand oncle Hayatou a informé mon père que leur partenaire dans les affaires avait demandé ma main et qu'il la lui vit accordée, celui-ci non seulement s'inclina mais il le remercia chaleureusement [...] Je n'étais pas que la fille de mon père. J'étais celle de toute la famille. Chacun de mes oncles pouvait disposer de moi comme de son enfant. Il était hors de question que je ne sois pas d'accord. J'étais leur fille. J'avais été élevée selon la tradition, initiée au respect strict que je devais à mes aînés. Mes

parents savaient mieux que moi ce qu'il me fallait (Djaïli, 2019, 2019 : 22)

Ce bouleversement, dans le quotidien de la jeune Ramla, est le fait d'une communauté phallocratique et des pratiques surannées où la jeune fille est la propriété de toute la famille et dont chaque membre peut en disposer à sa guise et en fonction de ses besoins et intérêts personnels. Car le statut de la femme, dans cet univers, est pitoyable et illustre par ailleurs ces propos de Rosine Paki Sale, relativement à la femme africaine en général :

En tant que sa propriété, l'homme dispose donc de la femme à sa guise : il peut l'utiliser comme objet de jouissance pour satisfaire ses instincts libidineux ; la réduire à une matrice procréatrice pour s'assurer une descendance et la pérennité de son nom ; la transformer en esclave au service de son bien-être matériel ; l'exhiber comme un trophée de chasse pour revendiquer une certaine considération sociale, s'en servir comme exutoire pour se libérer de certaines passions (Paki, 2014 : 265)

Face à ce bouleversement, Ramla commence à manifester des velléités stériles de refus. Mais l'autorité parentale et la prégnance de la tradition, dans sa communauté d'appartenance, étant très fortes, elle se voit marier, malgré elle, à Alhadji Issa, au détriment de son jeune fiancé Aminou. Ce fait traduit, à ce niveau, l'impuissance de la femme peule de l'univers romanesque de Djaïli Amadou Amal à conduire sa destinée et à pouvoir réaliser ses rêves. Car tout semble la prédestiner au mariage forcé et précoce. Cela rentre dans la logique de la religion et des traditions. Dès lors, la seule issue pour elle est d'abdiquer et plonger dans le silence et l'amertume : « La date du mariage fixée, je trainais à longueur de journée une lassitude et un mutisme dont rien ni personne ne pouvait venir à bout. Je ne mangeais plus, je ne riais plus. Je maigrissais à vue d'œil » (Djaïli, 2019 : 31)

La situation finale du récit ou la fin du parcours de Ramla est marquée par le mariage forcé suivi par la répudiation. En effet, la jeune épouse se retrouve dans son foyer conjugal et se doit alors d'affronter les affres liées au mariage polygamique où Safira, la première épouse de son mari, use de tous les stratagèmes, aussi mystiques que naturels, pour la faire

partir. Elle y subit les assauts, les coups bas et les manigances de tout acabit afin de renoncer et partir de son foyer. Et c'est ce qui adviendra. Car elle finit par abandonner son foyer et être répudiée par son époux. Ainsi, en peu de temps, le destin de la jeune fille, se trouve basculé du mariage forcé et précoce initié par sa famille à la répudiation consécutive aux manigances de sa coépouse en passant par toutes les autres déconvenues telles que le désespoir, la violence conjugale et le désenchantement d'une vie pourtant promise à un avenir meilleur et radieux.

Tout compte fait, l'itinéraire de Ramla va d'une situation de départ marquée par l'euphorie, liée, elle-même, au rêve de devenir pharmacienne et d'épouser un jeune ingénieur en télécommunication de sa génération, à une situation dysphorique, marquée par le mariage forcé et la répudiation. A travers cet itinéraire, Djâïli Amadou Amal met clairement en exergue la destinée de la jeune fille peule du Sahel dans son univers romanesque. Cette destinée se confine dans le mariage forcé et précoce et dans la répudiation. Car malgré l'intelligence, la détermination et le rêve de Ramla, sa seule chute reste le mariage et la répudiation. C'est dans cette logique que la jeune héroïne lance ce cri à l'endroit de sa mère pour déplorer justement son statut de femme dans cette communauté inique où l'être de sexe féminin n'est qu'une chose et un instrument aux mains des hommes qui peuvent en disposer à leur guise et en fonction de leurs intérêts personnels : « Ô ma mère ! Je t'en veux. Tu m'aimes, certes ! Mais tu m'as mal aimée. Tu n'as pas pu me comprendre ni me défendre. Tu n'as pas entendu mon cri de détresse [...] Ô ma mère ! Que c'est dure d'être une fille, de toujours donner le bon exemple, de toujours obéir, de toujours se maîtriser de toujours patienter ! » (Djâïli, 2019 : 40).

Djâïli Amadou Amal voudrait donc, à travers ce cheminement de Ramla, démontrer que la douleur, dans toutes ses déclinaisons- le mariage forcé et la répudiation-, est fortement ancrée dans la destinée de la femme peule du sahel.

I-2 Le mariage et la répudiation : un destin féminin inéluctable

La société peule décrite par Djâïli Amadou Amal dans son roman est un paradoxe, une déviance et même un anachronisme en ce début du XXI^e siècle où l'humanité tend à valoriser toujours et davantage l'intelligence, l'audace et les libertés de la femme ainsi que toutes les initiatives y afférentes. Car la société peule du texte est une société où

les droits de la femme et de l'enfant sont allégrement violés et ignorés. Les lois élémentaires encadrant le mariage ne sont aucunement respectées. Non seulement Ramla n'a pas l'âge légale requise pour le mariage, en plus son consentement n'est pas une nécessité pour sa famille. De plus, le mariage religieux a une prééminence sur le mariage civil, en violation flagrante des dispositions du code pénal camerounais. Pourtant dans la société contemporaine, des percées opérées par la gent féminine s'observent dans tous les domaines de la vie des nations et des communautés. C'est pourquoi, la société décrite par l'auteure s'inscrit en marge de l'évolution du monde contemporain et se trouve être à la base de cette interrogation, sur fond d'affirmation, d'Alpha Diarra Mande : « De l'intelligence ! Une femme en a-t-elle besoin ? Il suffit qu'elle soit belle et agréable d'extérieur, sucrée et fertile en dedans » (Diarra Mande, 1994 :141).

En réalité, la communauté peule de la ville de Maroua, décrite dans le roman, ne fait pas cas de l'intelligence et du rêve de la femme. Celle-ci est faite avant tout pour le mariage qui se pose comme une fatalité. Ramla, la victime, le certifie non sans amertume : « depuis notre enfance, ils n'attendent que ce moment où ils pourront enfin se décharger de leurs responsabilités en nous confiant vierges à un autre homme » (Djaïli, 2019 : 11). En réalité, le mariage est la seule issue pour la femme et toute autre conjecture n'a réellement pas de portée véritable dans son cheminement terrestre. L'ambition, la détermination et l'intelligence de la femme ne comptent surtout pas dans cette société fortement phallocratique, inique et impitoyable pour la gent féminine. La jeune Ramla, à dix-sept ans et en classe de terminale, ne peut pas remédier à cette situation car, « Le paradis d'une femme se trouve aux pieds de son époux » (Djaïli, 2019 : 11). Le Pulaaku et la Charia déterminent la vie et le devenir de la femme en ces termes. Et malheureusement, les hommes et les femmes s'accommodent le plus naturellement de ces discriminations et personne ne trouve rien à y ajouter ou à y retrancher.

En dehors du mariage, l'autre issue pathétique réservée à la femme est la répudiation. En effet, le fonctionnement de la communauté décrite par Djaïli Amadou Amal fait en sorte que les règles de répudiation de la femme mariée soient particulièrement ubuesques et en nette déphasage avec les principes du code civil qui disposent que le divorce est prononcé par le tribunal judiciaire ; puisqu'il suffit pour l'homme de répéter à son épouse la formule assassine « je te répudie » pour que la répudiation et le

divorce soient effectifs dans cet environnement social. Parfois, il lui suffit d'écrire une simple lettre pour invalider un mariage qui dure depuis des dizaines d'années et ce, sans tenir compte des lois en vigueur. C'est pourquoi, dans cette communauté peule, l'homme jouit de tous les privilèges et de tous les droits : choix de la future épouse, droit de répudiation, droit de taper sur son épouse, droit de contracter d'autres mariages. Or la femme n'en a que des devoirs : devoir de soumission, devoir de patienter, devoir d'obéir, devoir de tout accepter, de tout pardonner. C'est par ailleurs dans ce sens que Rosine PAKI SALE déclare : « Dans de nombreuses législations coutumières, on reconnaissait au mari le droit de renvoyer sa femme quand il jugeait que celle-ci ne remplissait plus toutes ses obligations dont il était en outre seul à fixer les marges, bien que se fondant sur des jalons posés par la société » (Paki Sale, 2014 : 265). Et c'est dans cette même logique que Léonora Miano pense que : « C'est tellement facile d'être un homme en Afrique » (Miano, 2010 : 110)

In fine, l'itinéraire de Ramla autorise à dire que le destin de la femme peule, dans l'univers romanesque de Djaili Amadou Amal, se résume au mariage et à la répudiation. Malgré les efforts et les aptitudes de ce personnage, le destin le conduit irrémédiablement au mariage et à la répudiation.

De la stabilité à la folie : le parcours pathétique d'Hindou

La deuxième partie du roman de Djaili Amadou Amal retrace le parcours d'Hindou. Le personnage livre son itinéraire du départ de la concession familiale à l'état de folie en passant par le mariage forcé avec Moubarak, son cousin, et toutes les affres y afférents. Il s'agit, comme dans la première partie, d'une narration autodiégétique de tonalité lyrique et pathétique, voire tragique. Car l'héroïne, s'exprimant à la première personne du singulier, livre les travers et les angoisses de sa vie en tant que personnage principal de son récit.

II-1 Le parcours pathétique d'Hindou

Comme tout récit classique, celui retraçant la vie dramatique du personnage de la deuxième partie de *Les impatientes* de Djaili Amadou Amal obéit au canevas de l'intrigue tels que et théorisé par Paul Larivaille. En effet, son itinéraire va d'une situation initiale qui suit un

bouleversement, lui-même suivi par une action pour y remédier afin de donner lieu à une solution avant la situation finale. La situation initiale et finale pouvant être comparées dans le but de dégager le sens du récit tel que conçu par l'auteure. Car, comme le souligne Vincent Jouve : « La valeur interprétative du modèle apparaît également lorsqu'on compare l'état initial à l'état final : on voit ce qui a été gagné ou perdu et, donc, ce que fut l'enjeu de l'histoire » (Jouve, 1998 : 28)

Au début de l'intrigue, l'héroïne-narratrice, Hindou, mène une vie relativement stable dans la concession parentale, à l'attente d'un mariage heureux. Car les usages de la communauté veulent que ce soit les parents qui choisissent un époux à leur fille, dans la plupart des cas, si la jeune fille n'en trouve pas un qui soit conforme aux critères définis par eux. Ramla, sa sœur, le certifie dans cet extrait :

Quant aux filles, elles restaient à la maison, s'occupant de leurs toilettes, lisant le coran et attendant patiemment que notre père leur propose un époux. Les plus chanceuses, c'est-à-dire les plus jolies, qui avaient donc le plus de prétendants, pouvaient choisir à condition que l'élu corresponde aux normes de Baaba-évidemment (Djaïli, 2019 : 19).

Malheureusement, cette stabilité est remise en cause et perturbée par la décision de sa famille de la marier à Moubarak, son cousin. En effet, ce dernier personnage s'illustre par un comportement particulièrement déviant. Il excelle dans la consommation de l'alcool, de la drogue et verse dans la violence, l'infidélité et le mépris à l'égard de son épouse. De toute façon, la narratrice décrit Moubarak comme un macho doublé d'un violent instable et dangereux : « Il se lève brusquement et d'un mouvement imprévisible me jette brutalement sur le lit et arrache mes vêtements. Je me défends autant que je le peux. Quand il déchire mon corsage, je le mords farouchement. Il se met à me frapper. Je cris, je me débats, quand un coup violent m'assomme et je tombe en travers du lit » (Djaïli, 2019 : 50)

Et plus loin, elle ajoute :

Mon époux entretient des aventures multiples, boit use de stupéfiants et regagne toujours le foyer à une heure tardive. Il continue de me brutaliser, de m'abreuver d'insultes aussi dégradantes

qu'humiliantes. On ne compte plus les hématomes, égratignures et ecchymoses que ses coups laissent sur mon corps- et ce dans la plus indifférence des membres de la famille. On sait que Moubarak me frappe, et c'est dans l'ordre des choses. Il est naturel qu'un homme corrige, insulte ou répudie ses épouses (Djaïli, 2019 : 67).

Toutefois, face au choix de sa famille, relativement à son mariage, Hindou oppose une résistance et un refus catégorique qui, pour son malheur, se heurtent à l'impuissance dans laquelle se retrouve confinée la gent féminine dans cette société inique et inhumaine. En effet, malgré les pleurs, les lamentations et les supplications de la jeune femme, Alhadji Boubakari son père, et ses oncles restent de marbre. Rien ne les émeut dans le calvaire de cette jeune fille d'à peine dix-sept ans d'âge. Ni son père, ni aucun membre de sa famille ne tient compte de son état d'esprit au moment de la célébration dudit mariage. Il s'agit d'une opposition vaine du personnage-héroïne à la volonté et à la décision de sa famille de la marier de force à Moubarak, un instable mental :

Je sanglote de plus belle. Mes tantes retiennent leur souffle, surprises par mon désespoir et par la scène que je suis en train de faire à mon père, moi qu'on citait en exemple pour mon calme et ma docilité. Elles ont peur de la réaction de leur frère. Mais contre toute attente, mon père se contente de secouer la tête, puis donne l'ordre à ses sœurs d'y aller (Djaïli, 2019 : 47-48).

Le sort de la femme peule, à ce niveau du récit, ressemble à celui d'une esclave et illustre le drame de la jeune fille dans cette communauté phallocratique où cette dernière ne jouit d'aucune considération. Car son destin est tracé dès sa naissance et reste par ailleurs consubstantiel à son sexe. Ses objections, oppositions et supplications ne peuvent rien y changer puisque les choses se sont toujours passées de cette façon depuis des temps anciens. Car, dans la société africaine, de façon générale, la femme reste un être peu considéré et interdit de rêver, comme l'affirme clairement Léonora Miano, s'agissant des femmes de la société imaginaire d'Èku : « La noblesse des femmes, ce n'était pas la pureté, ce n'était pas la soumission, ce n'était pas la faculté de se relever de tout. La noblesse des femmes, c'était d'avoir immolé la chimère » (Miano, 2004 : 44).

Telle une roue qui tourne et que rien ne peut arrêter, Hindou se retrouve dans la concession du père de Moubarak où un appartement lui est confié. Dans ce mariage, elle va y subir les atrocités les plus inimaginables : la violence physique, le viol, le mépris, l'incompréhension et l'indifférence de tous, - y compris celle de ses parents à elle-, l'infidélité de son époux et le rejet. En un mot, le quotidien de la jeune mariée finit par devenir un cauchemar et une tragédie. Car les viols et les violences se succèdent à un rythme effréné : « Il (son époux) abuse encore de moi. La douleur est si vive que je tombe dans une bienveillante inconscience » (Djaïli, 2019 : 51), déclare-t-elle. Plus loin, elle ajoute :

Il se lève brusquement et d'un mouvement imprévisible, me jette brutalement sur le lit et arrache mes vêtements. Je me défends autant que je le peux. Quand il déchire mon corsage, je le mords farouchement. Il retire sa main d'où perlent des gouttes de sang. Furieux, il se met à me frapper. Je crie, je me débats, quand un coup violent m'assomme, et je tombe en travers du lit [...] quelques heures plus tard, je n'ai plus de force pour crier ni de larmes à verser. Le silence règne dans la chambre. J'ai tellement crié, tellement pleuré et supplié que je n'ai plus de voix. Je me ramasse sur le lit, meurtrie, le corps couvert d'ecchymoses et d'hématomes. Je saigne tellement que le lit en est trempé. J'ai très mal. J'essaie de me lever (Djaïli, 2019 : 50).

Consécutivement à la violence physique et morale subie par Hindou dans son foyer conjugal, elle finit, à la fin du récit, par sombrer dans la folie. Car cet état psychique apparaît comme la conséquence du matraquage physique et morale qu'elle aura subi dans son mariage. La folie est alors à cet effet le seul aboutissement logique et la destinée inéluctable de la jeune femme : « J'ai changé. On dit que je suis possédé. Qu'un djinn malveillant me hante [...] Je suffoque dans la pénombre de cette chambre. On dit que je suis folle. Ça m'inquiète un peu ». (Djaïli, 2019 : 77)

Tout compte fait, le parcours d'Hindou la conduit d'une situation stable, au milieu des siens, à un mariage forcé avec son cousin qu'elle appréhende et qui finit par la tourmenter par des violences de tout acabit jusqu'à ce qu'elle sombre dans la démence. Car l'auteure conduit le

lecteur d'une situation d'euphorie marquée par la quiétude à une situation de dysphorie caractérisée par la démence. Ce qui suppose un itinéraire dramatique qui devient le lot existentiel et la destinée inévitable de la femme.

II-2 La folie : une fatalité chez la jeune fille

La folie fait partie des thèmes majeurs du roman africain postcolonial. Ce faisant, Djaïli Amadou Amal s'inscrit à la suite de Léonora Miano, relativement à cette thématique en rapport avec la femme. La lecture de l'itinéraire d'Hindou permet de dégager un parallèle avec ceux d'Inoni de *L'intérieur de la nuit* et d'Eyabe de *Contours du jour qui vient*. Dans cette perspective, Nelly Ludine Mabickas Boussamba pense que : « Si certains thèmes obsèdent l'univers romanesque africain, la question de la folie n'est pas en reste » (Mabickas Boussamba, 2014 : 129).

Dans *Les impatientes*, la destinée de la jeune fille peule semble préétablie. En effet, le code socioreligieux de sa communauté lui est préjudiciable, comme cela continue à être le cas pour la femme africaine. En fait, selon Nelly Ludwine Mabickas Boussamba :

Dans les sociétés africaines anciennes, la femme était considérée à tous les niveaux comme un être faible. En effet, physiquement, elle est reconnue pour sa fragilité. Psychologiquement, la femme est façonnée pour incarner la soumission vis-à-vis de l'homme. La femme n'avait pas droit à l'éducation. Par conséquent, ses chances de devenir une intellectuelle étaient nulles (Mabickas Boussamba, 2014 : 132).

En réalité, la folie d'Hindou est la conséquence prévisible du traitement traumatisant et inique réservé à la femme dans la communauté peule de l'univers romanesque de Djaïli Amadou Amal. Car, dans ce contexte socioreligieux, le choix de l'époux est le plus souvent le fait de la famille. La soumission absolue reste un devoir pour la femme alors que la violence, le viol et la domination sont des droits pour l'homme. Toute cette injustice codifiée socialement et religieusement met la femme dans une situation inextricable et traumatique dont la seule issue reste la folie qui est un état post-traumatique. L'itinéraire d'Hindou est donc marqué par le passage de l'euphorie de départ à la dysphorie de la fin, consécutive aux nombreux abus exercés sur elle par son époux, Moubarak et sa communauté. C'est pour juguler cette injustice et y mettre un terme que

Calixthe Beyala lance cet appel à ses sœurs du monde : « La domination masculine est encore trop présente de par le monde, même si elle s'est déguisée, la machine phallocratique est dressée, parfaite. A nous de la démolir, sans peur, sans culpabilité » (Beyala, 1995 : 77)

Du bonheur à la polygamie : le calvaire de Safira

La troisième partie de *Les impatientes* s'inscrit dans la, même logique que les deux premières parties du point de vue esthétique et thématique. Safira, l'héroïne, raconte son calvaire à la première personne du singulier sur un ton lyrique et pathétique. Le récit met en exergue le thème du mariage polygamique et s'articule autour de cinq étapes constitutives de l'itinéraire de la narratrice.

III-1 le parcours malheureux de Safira

Le récit de la vie de Safira s'ouvre par une situation heureuse et stable, voire euphorique. En effet, elle est mariée à Alhadji Issa depuis une vingtaine d'années avec qui elle a eu cinq enfants. Contrairement aux mœurs de la communauté peule qui valorise le mariage polygamique, l'époux milliardaire rame à contrecourant des usages en vigueur en restant jusque-là, le mari d'une seule femme. L'héroïne- narratrice souligne cet état stable en ces termes : « Tout allait pourtant bien entre nous » (Djaïli, 2019 : 88) et « Je me revois à ses côtés il y a à peine six mois. J'étais alors tellement heureuse et sereine dans cet avion, loin de m'imaginer que je serai bientôt remplacée » (Djaïli, 2019 : 94).

Malheureusement pour Safira, cette euphorie prend fin vingt ans plus tard lorsque son époux décide d'épouser une seconde femme moins âgée que leur première fille, et particulièrement belle. Car, ce second mariage constitue le prélude d'une vie d'angoisse, comme elle le souligne dans ces propos teints d'amertume :

Mon souffle se fait court et j'adresse à Allah une prière muette. Sans la conviction qu'elle sera exaucée. Mon Dieu, comment faire face à cette fille à peine plus âgée que ma propre fille et qui s'arroge le droit de me prendre mon époux ? Comment pourrais-je le supporter ? Comment montrer bonne figure comme l'exigent les convenances ? Que faire pour ne pas perdre la face [...] Je ravale mes larmes et me penche sous l'eau du robinet, j'avale une gorgée et respire

profondément plusieurs fois afin de calmer la cadence infernale des battements de mon cœur (Djaïli, 2019 : 85).

Plus loin, elle réitère ce bouleversement sur la même tonalité pathétique :

C'est fini. L'appartement de mon époux ne m'est plus accessible. Je dois désormais attendre mon walaande avant d'y pénétrer, comme je dois attendre mon tour pour le voir et pour discuter avec lui. J'ai le cœur serré. Je ne suis plus seule dans la maison [...] Dès ce soir, il sera dans les bras d'une autre et, rien qu'à l'imaginer, je me sens défaillir. Quoi qu'il dise, rien n'en sera plus jamais comme avant. Le cœur d'un homme peut vraiment se partager entre deux femmes (Djaïli, 2019 : 87).

L'aspect itératif usité par l'auteur relativement à l'angoisse et à l'amertume de Safira dénote l'intensité et de l'ampleur du drame que vit le personnage.

En réaction à cet état de fait, Safira oppose finalement une révolte sournoise. Car la Daada Saré (la première épouse) se dresse astucieusement contre ce mariage et va rendre la vie difficile à sa jeune coépouse. Sa détermination est d'ailleurs à la dimension de son calvaire : « Non, je ne me résignerai pas en victime expiatoire » (Djaïli, 2019 : 84), clame-t-elle. D'ailleurs dans cette révolte, l'héroïne mobilise toutes les armes possibles : maraboutage, coups-bas, séduction exacerbée du mari, manipulation à outrance. Tout compte fait, Safira entreprend d'atteindre deux objectifs concomitamment : D'abord détruire sa jeune rivale et récupérer son mari, par la suite. Sa détermination est d'autant plus grande qu'elle n'entend pas faire dans la dentelle : « Je ne veux pas seulement faire revenir mon époux à de meilleurs sentiments et être sa favorite. Je veux que mon oncle me débarrasse de ma rivale. Car il n'est pas question pour moi de partager mon mari » (Djaïli, 2019 : 94)

Ainsi, le résultat de la révolte de Safira se traduit par la fuite de Ramla, sa coépouse, suivie de sa répudiation. Elle obtient gain de cause par ses entreprises occultes et sournoises en parvenant à se débarrasser de sa coépouse, car on lui apprendra après : « Elle (la jeune coépouse) s'est

enfuit dans la nuit ; laissant toutes ses affaires, continue la jeune fille. On dit qu'elle a aussi laissé une lettre à Alhadji » (Djaïli, 2019 : 125).

Malheureusement, une fois de plus, dans cette société fortement imprégnée par la Charia et le Pulaaku qui rendent les efforts de la femme inefficients à tout point de vue, le bonheur retrouvé de Safira est de courte durée. En effet, Alhadji Issa, se prépare, à la fin du récit, à contracter un nouveau mariage et à maintenir Safira dans le calvaire du mariage polygamique. Cela laisse supposer que dans la communauté peule de Djaïli Amadou Amal, la révolte et les efforts de la femme sont éphémères et son bonheur une chimère. En dépit des stratagèmes, des efforts, bref de la révolte de l'héroïne pour conserver son mari, pour elle seule, les usages socioreligieux, le milieu et l'injustice y relative destinent la femme au mariage polygamique qui fait partie de la norme dans cette société.

III-2 La Polygamie, une issue inévitable pour la femme

Au regard de l'itinéraire de Safira, la polygamie apparaît comme une destinée inévitable pour la femme peule de la ville de Maroua. C'est pourquoi ce conseil d'Alhadji Issa à Safira, son épouse, revêt tout son sens :

Ouvre les yeux, Safira ! m'a-t-il dit. La polygamie est normale et même indispensable pour le bon équilibre du foyer conjugal. Tous les hommes importants ont plusieurs épouses. Même les plus pauvres en ont. Tiens ! Ton père est aussi polygame, non ? Si ce n'est avec moi, ça sera toujours avec un autre. Jamais tu ne seras seule chez un homme (Djaïli, 2019 : 91).

En effet, le code socioreligieux (Charia et Pulaaku) qui régit le fonctionnement de l'univers peul fait de la polygamie une valeur fondamentale à laquelle la femme ne saurait s'y opposer ou s'y dérober. Dans cet environnement, l'homme acquiert la valeur et l'estime des autres au prorata du nombre de ses épouses et de celui de ses enfants ; ce qui justifie cette interrogation d'Halima, une amie de Safira : « Tu le partageras désormais, certes. Mais un homme a-t-il jamais appartenu à une seule femme ? » (Djaïli, 2019 : 83)

Conclusion

In fine, à partir de l'itinéraire des trois personnages principaux du roman de Djâïli Amadou Amal, *Les impatientes*, nous avons pu mettre en exergue le destin de la femme peule. En effet, s'appuyant sur le schéma quinaire de par Paul Larivaille, la destinée des trois personnages femme du récit- Ramla, Hindou et Safira- se présente sous la forme dysphorique aboutissant à un quadriptyque : Mariage forcé, répudiation, folie et polygamie. Ainsi, la vie de la femme peule, entourée de violence, de viol physique et moral, de tourments et d'angoisse dans une société phallocratique et inique, se trouve confinée au mariage forcé, à la répudiation, à la folie et au mariage polygamique. Il s'agit d'un univers qui fait table rase du code civil usité dans les Etats modernes pour s'arc-bouter sur la Charia et le Pulaaku qui constituent, en ce début du XXI^e siècle, le creuset de toutes les injustices infligées à la femme peule du Sahel. C'est dire que cette femme, sous la plume de Djâïli Amadou Amal, suit un cheminement qui la conduit inéluctablement au mariage forcé ou précoce, à la répudiation, à la folie ou à la polygamie. Il s'agit donc d'un destin très sombre de la femme sahélienne dans ce roman, *les impatientes*, de Djâïli Amadou Amal.

Références bibliographiques

Beyala Calixthe (1995), *Lettre d'une Africaine à ses sœurs occidentales*, Paris, Spengler.

Djâïli Amadou Amal (2019), *Les impatientes*, Paris, Emmanuelle Collas.

Diarra Mande Alpha (1994), *La nièce de l'imam*, Ed.Sépia, Coll. « Essais ».

Jouve Vincent (1998), *La poétique du roman*, Paris, SEDES.

Larivaille Paul (1974), « L'analyse (morpho) logique du récit », in *poétique*, n°19, pp.368-388

Mabickas Boussamba et Ludwine Nelly (2014), « Ecriture de la folie dans l'intérieur de la nuit de Léonora Miano », *L'œuvre romanesque de Léonora Miano*, Paris, dirigé par Alice Delphine Tang, L'Harmattan, pp.127-140

Miano Léonora (2005), *L'intérieur de la nuit*, Paris, Plon.

Miano Léonora (2006), *Contours du jour qui vient*, Paris, Plon.

Paki Sale Rosine (2014), « Configuration idéologique dans l'esthétique romanesque de Léonora Miano : une lecture de L'intérieur de la nuit », *L'œuvre romanesque de Léonora Miano*, Paris, dirigé par Alice Delphine Tang, L'Harmattan, pp.261-277

Yoassi Trésor Simon (2014), « Paroles, personnages subalternes et Nations postcoloniales chez Miano », *L'univers Romanesque de Léonora Miano*, Paris, dirigé par Alice Delphine Tang, L'Harmattan, pp.113-125

Zanga Tsogo Delphine (1983), *Vie de femmes*, Yaoundé, Clé.